

Saint-Joseph
REIMS

Réunion de rentrée 5^e

Samedi 11 septembre 2021

NIVEAU 5^e
1^{ère} année
Cycle 4

Cycle des approfondissements pour maîtriser
le socle commun et préparer son orientation

L'APEL

- Présidente de l'APEL : Mme CORNOT
- Vice-présidente APEL Collège : Mme ROQUIER

LA PASTORALE

Présentation par Mme COLSON
Responsable Pastorale du niveau 6^e/5^e

Dates à retenir :

- Réunion pour les parents d'élèves souhaitant faire leur profession de foi : samedi 15 janvier
- Remise de la Croix : vendredi 18 mars
- Retraite à Saint-Thierry : mardi 24 mai (5^e1 et 5^e2) et mardi 31 mai (5^e3 et 5^e4)
- Profession de Foi : samedi 11 juin à 10h à Saint-Remi

L'ORGANIGRAMME DU COLLÈGE

- Le chef d'établissement : Mme DESLANDES
- La coordinatrice du niveau 5^e : Mme INGLARD
- Le responsable Vie scolaire : Mr LAMBOT
- La responsable d'internat : Mme COLAS
- L'infirmière : Mme MONTIGNY
- La secrétaire : Mme GRUNENBAUM

PROTOCOLE SANITAIRE

LES SCÉNARIOS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la prochaine année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

PROTOCOLE SANITAIRE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire (sauf exceptions prévues par les autorités sanitaires pour les contacts à risque). Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Cours en présentiel au lycée	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Cours en présentiel au collège• Hybridation au lycée selon le contexte local	<ul style="list-style-type: none">• Cours en présentiel en école primaire• Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 %• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %

PROTOCOLE SANITAIRE

Protocole sanitaire

NIVEAU 1

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur)
- **Limitation des regroupements importants**
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

NIVEAU 2

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter de l'école élémentaire** (droit commun en extérieur)
- **Limitation du brassage par niveau obligatoire**
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

NIVEAU 3

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

NIVEAU 4

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

PROTOCOLE SANITAIRE

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none">• Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance• Collèges et lycées :<ul style="list-style-type: none">- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel			



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)



PROTOCOLE SANITAIRE

LES GESTES BARRIÈRES

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu
de catégorie 1.



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures

PRÉSENTATION DES CLASSES DE 5^e

Quatre classes de 5^e

- 5^e 1 : Mr SENE
- 5^e 2 : Mme INGLARD
- 5^e 3 : Mme DEGARDIN
- 5^e 4 : Mme KEYSER

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 5^e

- Valider les connaissances et compétences de la 1^{ère} année du cycle 4 (validation des compétences du socle commun qui sera prise en compte pour le contrôle continu du DNB en 3^e)
- Permettre à l'élève d'acquérir progressivement une autonomie dans son travail et dans son organisation

LE SOCLE COMMUN

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines :

- **Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer**
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine**

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal
- Une salle de classe dédiée (excepté pour quelques matières spécifiques)
- Des évaluations et un suivi scolaire réguliers (bulletins, bilan mi-trimestre et mi-année , Ecole Directe...)
- Une communication régulière entre Vie scolaire/Professeur principal/Coordinateur de niveau/Chef d'établissement

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Des heures d'aide aux devoirs encadrées par des professeurs ou éducateurs
- Des études encadrées pour les internes
- Des binômes en cas d'absences
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves (mention sur les bulletins, observations positives , remise des prix en fin d'année...)

L'EMPLOI DU TEMPS

Les enseignements obligatoires

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Arts plastiques	1 h	1 h	1 h	1 h
Éducation musicale	1 h	1 h	1 h	1 h

LES OPTIONS

- **Latin** (1h par semaine)
- **Cambridge** (1h par semaine) et **Section à ouverture internationale** (2h par semaine : 1h de préparation aux certifications Cambridge et 1h de civilisation)

Début des cours en S4 (semaine du 20 septembre)

Responsable : Mme BOUCKSOM

Si question : contacter directement Mme BOUCKSOM par mail

profanglais51@orange.fr

UNE JOURNEE TYPE

Lundi (sauf lundi matin*), mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50 : cours

9h50 – 10h10 : récréation

10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours

15h20 – 15h40 : récréation

15h40 – 16h35 ou 17h30 : cours

Mercredi : Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00 avec une récréation de 9h50 à 10h10

***Lundi matin (ou matinée d'une journée de rentrée après un pont ou des vacances) :**

9h15 – 12h sans récréation

LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL ET DE RESPECT

Respecter le règlement intérieur consultable sur le site internet de Saint-Joseph, notamment :

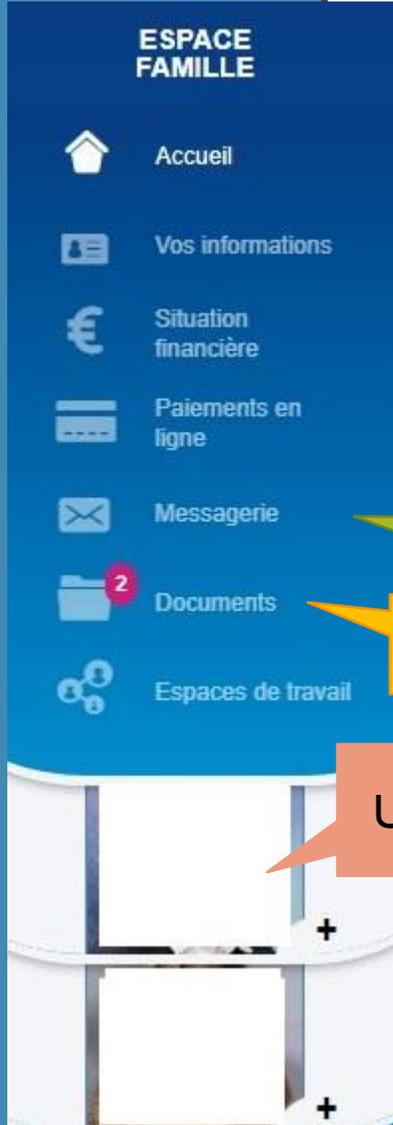
- Avoir son matériel et faire le travail demandé
- Avoir une tenue vestimentaire correcte (vendredi : haut bleu-marine)
- Ne pas utiliser son portable dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)
- Respecter le matériel, les locaux et les personnes

Un non-respect au règlement sera sanctionné en fonction de sa gravité (avertissement, travail supplémentaire, retenue, exclusion...)

RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison  : règlement intérieur, tableau de sanctions, charte informatique, demande de rendez-vous, remises de documents, retards, bulletins d'absence, et d'inaptitude EPS, contacts, correspondances, passages à l'infirmerie, sorties de cours et dispense de permanence.
- Les bulletins trimestriels
- Le site Ecole Directe (notes, cahier de textes, correspondances, ...)
Attention, il y a deux espaces Ecole Directe (identifiant et mot de passe différents) :
l'Espace Famille destiné aux parents, l'espace Elève destiné aux élèves
Merci de ne pas communiquer vos codes Parents à vos enfants
- Les rencontres parents-professeurs : vendredi 3 et samedi 4 déc. (inscription sur Ecole Directe)
- Les rendez-vous parents-professeurs (à la demande des parents ou des professeurs)
- Le courrier (papier ou via la messagerie d'Ecole Directe) et les entretiens téléphoniques

LE SITE ECOLE DIRECTE



Pour contacter les professeurs ou être contacté

Documents transmis par l'établissement

Un espace dédié à chaque enfant

Les notes

L'emploi du temps

Le cahier de texte

Le carnet de correspondance

RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du 1^{er} trimestre : 26 novembre 2021
- Fin du 2^e trimestre : 4 mars 2020
- Fin du 3^e trimestre : juin 2021

ASSR1
Attestation Scolaire de Sécurité Routière
niveau 1

- Préparation de l'épreuve en heures de vie de classe
- Entraînements à faire en toute autonomie sur le site :
<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>
- Epreuve début avril

PIX

- PIX : plateforme en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques
- 5 domaines de compétences, 16 compétences et 6 niveaux (8 à terme)
- Parcours de rentrée mi-novembre
- Tests en autonomie tout au long des 3 années du cycle 4
- Certification en fin de 3e : certification obligatoire pour attester le niveau atteint en fin de cycle 4, certification notée sur le livret de compétences (sans incidence sur l'obtention du brevet)

Attention : les élèves doivent faire les tests sans aide par une tierce personne car le test de certification sera établi à partir des résultats de ces tests

INTERVENTIONS

- Intervention sur Internet et les réseaux sociaux par l'Association Génération numérique le mardi 19 octobre pour les élèves et le jeudi 21 octobre pour les parents (de 18h à 20h)
- Interventions EARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) : dates à définir

EPI
ENSEIGNEMENT PRATIQUE
INTERDISCIPLINAIRE

- Thème : La pollution sonore
- Disciplines : Technologie, physique et mathématiques
- Date : fin du 2^{ème} trimestre

ASSOCIATION SPORTIVE

- **Objectif** : permettre à chaque élève de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi, de rencontrer d'autres établissements en compétition (si la situation sanitaire le permet), de se former à l'arbitrage et au coaching
- **Réunion de rentrée** : mercredi 16 septembre à 13h30 au grand gymnase
- **Modalités d'inscription** : chèque de 20 euros et autorisation parentale

ASSOCIATION SPORTIVE

- **Activités proposées (sous réserve des conditions sanitaires) :**
Pour tous : Multisports : foot, futsal, basket, handball, volley, badminton, tennis de table, athlétisme, cross et activités de pleine nature (course d'orientation, défi nature)
Activités pratiquées alternativement le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 (horaires en fonction des lieux de rencontre)
Possibilités de choisir les activités que l'on souhaite faire
Pour les filles uniquement : acrosport / cirque / danse / GR (en vue d'un spectacle lors du gala de l'établissement)
Activités les jeudis 12h35 à 13h30 (et en fonction de la demande le lundi de 12h à 13h)
Démarrage des activités du midi début octobre
- Les élèves pratiquant un sport en dehors du collège, peuvent s'inscrire à l'AS pour participer aux compétitions : tennis, golf, judo, escrime...
- L'amplitude maximale lorsqu'on se déplace en compétition est de 13h à 17h30 sauf qualification pour des compétitions plus lointaines (autre département...)

UN POINT ÉCOUTE

- Pour qui? Pour tous les élèves
- Pourquoi? Pour poser une question, se confier, demander un conseil.....
- Quand ? Les jeudis de 17h30 à 19h
(à confirmer avec la nouvelle intervenante)

**Belle année de 5^e
à vos enfants !**